

# Annexe 1 : tableau de bord de suivi du SAGE – mise à jour 2020

GESTION QUANTITATIVE - Eau salée souterraine									
ESS-1- Poursuivre et améliorer le suivi des ressources et de leur exploitation									
ESS-2- Préserver les ressources en eau salée souterraine									
1	Nombre de jours de dépassement de la cote d'alerte du protocole de gestion pour la nappe d'eau salée souterraine de Noirmoutier	2014 : 34 jours	2015 : 78 jours	2016 : 28 jours	2017 : aucun jour	2018 : Aucun jour de dépassement	2019 : Aucun jour de dépassement	2020 : Aucun jour de dépassement	/
2	Volumes annuels prélevés en eau salée souterraine sur l'île de Noirmoutier et évolution	2014 : 6 690 000 m <sup>3</sup> , +4% par rapport à 2012	2015 : 6 660 000 m <sup>3</sup> , -0,4% par rapport à 2013	2016 : 6 400 000 m <sup>3</sup> , -4% par rapport à 2014	2017 : 5 650 000 m <sup>3</sup> , -12% par rapport à 2015	2018 : 5 300 000m <sup>3</sup> , -6,19% par rapport à 2016	2019 : 3 700 000m <sup>3</sup> , -65% par rapport à 2016	2020 : 2 900 000m <sup>3</sup>	Ne pas dépasser 11,3 millions m <sup>3</sup> /an
3	Volumes annuels prélevés en eau salée souterraine sur le polder du Dain et évolution	2014 : 1 600 000 m <sup>3</sup> , + 6% par rapport à 2013	2015 : 1 800 000 m <sup>3</sup> , + 13% par rapport à 2014	2016 : 1 900 000 m <sup>3</sup> , + 6% par rapport à 2015	2017 : 2 400 000 m <sup>3</sup> , +26% par rapport à 2016	2018 : 2 700 000m <sup>3</sup> , +12,5% par rapport à 2017	2019 : 2 700 000m <sup>3</sup>	2020 : 2 836 420m <sup>3</sup>	Mettre en place un suivi
4	Evolution de la qualité de l'eau salée souterraine sur l'île de Noirmoutier	2013 : relative stabilité	2014 : relative stabilité	2015 : relative stabilité	2017 : relative stabilité, légère tendance à la hausse de la température	2018 : Pas de chiffre	relative stabilité	relative stabilité	/
5	Evolution de la qualité de l'eau salée souterraine sur le polder du Dain	2013 : relative stabilité	2014 : relative stabilité	2015 : relative stabilité	2017 : relative stabilité	2018 : Pas de chiffre	relative stabilité	relative stabilité	/
GESTION QUANTITATIVE - Eau douce superficielle et souterraine									
ED-1- Limiter la concurrence entre les prélèvements d'eau pour l'usage alimentation en eau potable et pour les autres usages									
ED-2- Développer les économies d'eau potable									
ED-3- Améliorer la gestion quantitative de l'eau douce du milieu									
6	Volumes annuels prélevés dans l'aire d'alimentation de la nappe de Machecoul pour les usages autres que l'alimentation en eau potable et évolution	2012 : 2 220 100 m <sup>3</sup> /an (eau de surface + eau souterraine), -6% par rapport à 2011	2013 : 2 541 200 m <sup>3</sup> /an (eau de surface + eau souterraine), +14% par rapport à 2012	2014 : 2 089 200 m <sup>3</sup> /an (eau de surface + eau souterraine), -18% par rapport à 2013	2015 : 2 715 419 m <sup>3</sup> /an (eau de surface + eau souterraine), +30% par rapport à 2014	2016 : 2 640 096 m <sup>3</sup> /an (eau de surface + eau souterraine) -3% par rapport à 2015	2017 : 2 767 438 m <sup>3</sup> (eau de surface + eau souterraine) (+5%)	2018 : 2 746 743m <sup>3</sup> (eau de surface+ eau souterraine)	Pas d'augmentation du volume autorisé ou déclaré
7	Volumes annuels prélevés en eau souterraine dans l'aire d'alimentation de la nappe de la Vérie pour les usages autres que l'alimentation en eau potable et évolution	2012 : 17 800 m <sup>3</sup> /an, -7% par rapport à 2011	2013 : 6 000 m <sup>3</sup> /an, -66% par rapport à 2012	2014 : 6 700 m <sup>3</sup> /an, +12% par rapport à 2013	2015 : 12 340 m <sup>3</sup> /an, +84% par rapport à 2014	2016 : 12 440m <sup>3</sup> /an, +1% par rapport à 2015	Données non disponibles	Données non disponibles	Pas d'augmentation du volume autorisé ou déclaré
8	Volumes annuels prélevés en eau superficielle dans l'aire d'alimentation de la nappe de la Vérie pour les usages autres que l'alimentation en eau potable et évolution	2012 : 21 500 m <sup>3</sup> /an, -38% par rapport à 2011	2013 : 38 200 m <sup>3</sup> /an, +78% par rapport à 2012	2014 : 58 700 m <sup>3</sup> /an, +54% par rapport à 2013 (dont un point nouveau)	2015 : 64 127 m <sup>3</sup> /an, +9% par rapport à 2014	2016 : 91354 m <sup>3</sup> /an, +42% par rapport à 2015	Données non disponibles	Données non disponibles	Ne pas dépasser 240 000 m <sup>3</sup> /an
9	Volumes annuels consommés pour l'alimentation en eau potable sur le territoire	2013 : 9 144 209 m <sup>3</sup> (39 communes), -1,4% par rapport à 2012	2014 : 8 708 319 m <sup>3</sup> (39 communes), -4,8% par rapport à 2013	2015 : 9 397 459 m <sup>3</sup> (39 communes), +7,9% par rapport à 2014	2016 : En Vendée : 6 120 001 En Loire-Atlantique : 3 073 033 m <sup>3</sup> /an (14 communes), Soit : 9 193 034m <sup>3</sup> /an -2,2% par rapport à 2015	2017 : En Vendée : 6 209 851 m <sup>3</sup> /an (légère diminution en conso par habitant) En Loire -Atlantique : 4 186 048m <sup>3</sup> /an Soit : 10 395 899m <sup>3</sup> /an +11,6%	2018 : 10 569 753m <sup>3</sup> /an	2019 : 3 534 934m <sup>3</sup> /an en Loire atlantique 6 311 332 m <sup>3</sup> /an en vendée 9 846 266 au total	/
10	Définition des seuils d'alerte et de crise pour la gestion de l'eau dans le milieu	2014 : non réalisé	2015 : non réalisé	2016 : non réalisé mais programmé pour 2017 pour le Falleron amont	2017 : réflexion en cours pour le Falleron amont	2018 : Un seuil d'alerte a été créé sur le Falleron par l'arrêt sécheresse de 2018. Il sera mis en place en 2019.	2019 : Un seuil d'alerte a été créé sur le Falleron par l'arrêt sécheresse de 2018. Il était effectif en 2019.	2020 : Un seuil d'alerte a été créé sur le Falleron par l'arrêt sécheresse de 2018. Il était effectif en 2019.	/
INONDATIONS - SUBMERSIONS MARINES									
IS-1 - Améliorer la connaissance et la culture du risque inondation par débordement de cours d'eau et par submersion marine									
IS-2- Prévenir le risque inondation									
IS-3- Promouvoir une gestion intégrée du risque inondation à l'échelle du bassin versant									
11	Amélioration de la culture du risque inondation sur les communes soumises à ce risque	2014 : 14 communes ont approuvé un PCS / 24 communes concernées par le risque inondation-submersion (d'après les DDRM) +4 en cours d'élaboration	2015 : 16 communes ont approuvé un PCS / 24 communes concernées par le risque inondation-submersion (d'après les DDRM) + 2 en cours d'élaboration			Les communes du pays de monts ont leur PCS approuvé	/	/	/
12	Inventaires des repères de crues	Nombre de communes ayant réalisé l'inventaire des repères de crues / 24 communes concernées par le risque inondation-submersion (d'après les DDRM)	8 communes ont mis en place des repères de crues-submersions marines (dans le cadre des PAPI) / 24 communes concernées par le risque inondation-submersion (d'après les DDRM)			Des repères ont été installés sur la barre de mont et seront installés sur la commune du pont neuf	/	/	24/24 dans un délai de 2 ans à compter de la publication du SAGE --> 2016
13	Proportion de communes couvertes par un schéma directeur des eaux pluviales	Nombre de communes couvertes par un schéma directeur des eaux pluviales de - de 10 ans / 39 communes du SAGE	Nombre de communes couvertes par un schéma directeur des eaux pluviales de - de 10 ans / 39 communes du SAGE	Nombre de communes couvertes par un schéma directeur des eaux pluviales de - de 10 ans / 39 communes du SAGE	Nombre de communes couvertes par un schéma directeur des eaux pluviales de - de 10 ans / 39 communes du SAGE	Nombre de communes couvertes par un schéma directeur des eaux pluviales de - de 10 ans / 39 communes du SAGE	Nombre de communes couvertes par un schéma directeur des eaux pluviales de - de 10 ans / 39 communes du SAGE	Nombre de communes couvertes par un schéma directeur des eaux pluviales de - de 10 ans / 39 communes du SAGE	39/39 dans un délai de 4 ans à compter de la publication du SAGE
14	Avancement de l'inventaire des éléments bocagers	2015 : non commencé	2015 : non commencé	2016 : non commencé	2017 : non commencé	L'inventaire des haies a été commencé sur le bassin versant du Falleron avec un travail conjoint avec l'ADBBB et la fédération de chasse 44.	/	/	Validation CCTP dans un délai de 2 ans à compter de la publication du SAGE --> 2016

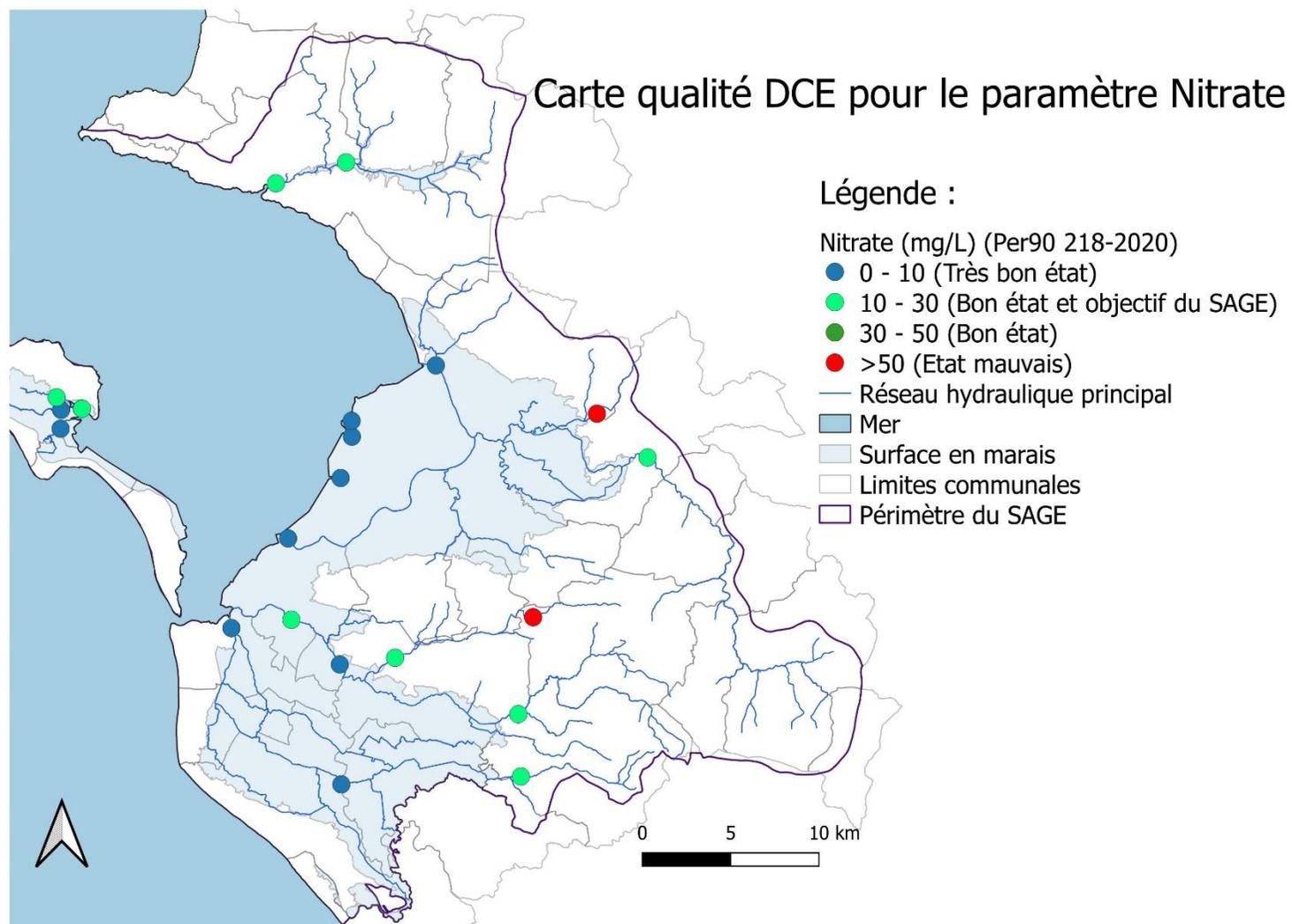
QUALITE DES EAUX - Nutriments et oxygène dissous									
QENO.1 - Mettre en place le périmètre de protection des captages d'eau potable et mener à bien la démarche « captage prioritaire Grenelle » pour la nappe de Machecoul									
QENO.2 - Limiter l'impact des assainissements collectifs									
QENO.3 - Limiter l'impact des assainissements non collectifs									
QENO.4 - Réduire les apports agricoles									
QENO.5 - Réduire les transferts et améliorer l'autoépuration des eaux									
15	Approbation du périmètre de protection des captages de Machecoul	2014 : non	2015 : non	2016 : non	2017 : non	2018 : La CLE a rendu un avis favorable le 21/11/2017 à un projet d'arrêté préfectoral.	2019 : La CLE a rendu un avis favorable le 21/11/2017 à un projet d'arrêté préfectoral.	2020 : La CLE a rendu un avis favorable le 21/11/2017 à un projet d'arrêté préfectoral.	Dans un délai de 3 ans à compter de la publication du SAGE -> 2017
16	Avancement de la démarche Grenelle sur les captages de Machecoul	2014 : Etape 4) Elaboration du programme d'actions	2015 : Etape 5) Programme d'actions validé par le comité de pilotage, en attente d'une organisation opérationnelle pour la mise en œuvre	2016 : Etape 5) Programme d'actions validé par le comité de pilotage, en avril 2015. Pilotage de la démarche repris par la commune de Machecoul-Saint-Même en novembre 2016	2017 : Etape 5) Mise en œuvre du programme d'actions commencée en 2017	2018 : Etape 5) Mise en œuvre du programme d'actions commencée en 2017, diagnostic des pratiques en cours	2019 : Etape 5) Mise en œuvre du programme d'actions commencée en 2017, diagnostic des pratiques en cours	2020 : Etape 5) Mise en œuvre du programme d'actions commencée en 2017, diagnostic des pratiques en cours	/
17	Qualité de l'eau pour le paramètre nitrates en eau superficielle et évolution	2012-2013 (Percentile 90) : 19 points de prélèvement répondent à l'objectif du SAGE / 22 points de prélèvements analysés (soit 86 % des points)	2012-2014 (Percentile 90) : 20 points de prélèvement répondent à l'objectif du SAGE / 23 points de prélèvements analysés (soit 87 % des points)	2013-2015 (Percentile 90) : 23 points de prélèvement répondent à l'objectif du SAGE / 25 points de prélèvements analysés (soit 92 % des points)	2014-2016 (Percentile 90) : 21 points de prélèvement répondent à l'objectif du SAGE / 23 points de prélèvements analysés (soit 91 % des points)	2015-2017 (Percentile 90) : 13/16 points de prélèvements répondent à l'objectif du SAGE (soit 81% des points)	2016-2018 (Percentile 90) : 13/16 points de prélèvements répondent à l'objectif du SAGE (soit 81% des points)		* Eaux superficielles : tendre vers < 30 mg/l (Percentile 90)
18	Qualité de l'eau pour le paramètre nitrates en eau souterraine et évolution	2012-2013 : 40 prélèvements répondent à l'objectif du SAGE / 44 prélèvements analysés, en 6 points différents (soit 91 % des prélèvements)	2012-2014 : 73 prélèvements répondent à l'objectif du SAGE / 79 prélèvements analysés, en 12 points différents (soit 92 % des prélèvements)	2013-2015 : 100 prélèvements répondent à l'objectif du SAGE / 106 prélèvements analysés, en 11 points différents (soit 94 % des prélèvements)	2014-2016 : 96 prélèvements répondent à l'objectif du SAGE / 105 prélèvements analysés, en 11 points différents (soit 91 % des prélèvements)	2015-2017 : 118 prélèvements répondent à l'objectif du SAGE / 121 analysés	2016-2018 : 77 prélèvements répondent à l'objectif du SAGE / 79 analysés		* Eaux souterraines : tendre vers < 50 mg/l (Percentile 90)
19	Qualité de l'eau pour le paramètre phosphore total en eau superficielle et évolution	2012-2013 (Percentile 90) : Aucun point de prélèvement ne répond à l'objectif du SAGE / 13 points de prélèvements analysés (soit 0 % des points)	2012-2014 (Percentile 90) : Aucun point de prélèvement ne répond à l'objectif du SAGE / 13 points de prélèvements analysés (soit 0 % des points)	2013-2015 (Percentile 90) : 1 point de prélèvement répond à l'objectif du SAGE / 15 points de prélèvements analysés (soit 7% des points)	2014-2016 (Percentile 90) : 2 points de prélèvement répond à l'objectif du SAGE / 16 points de prélèvements analysés (soit 12% des points)	2015-2017 (Percentile 90) : 2 points de prélèvement répond à l'objectif du SAGE / 16 points de prélèvements analysés (soit 12% des points)	2016-2018 (Percentile 90) : 1 point de prélèvement répond à l'objectif du SAGE / 16 points de prélèvements analysés (soit 6% des points)		* Eaux superficielles : tendre vers < 0,2 mg/l (Percentile 90)
20	Qualité de l'eau pour le paramètre oxygène dissous en eau superficielle et évolution	2012-2013 (Percentile 90) : 2 points de prélèvement répondent à l'objectif du SAGE / 13 points de prélèvements analysés (soit 15 % des points)	2012-2014 (Percentile 90) : Aucun point de prélèvement ne répond à l'objectif du SAGE / 13 points de prélèvements analysés (soit 0 % des points)	2013-2015 (Percentile 90) : 1 point de prélèvement répond à l'objectif du SAGE / 15 points de prélèvements analysés (soit 7% des points)	2014-2016 (Percentile 90) : 1 point de prélèvement répond à l'objectif du SAGE / 19 points de prélèvements analysés (soit 5% des points)	2015-2017 (Percentile 90) : 1 point de prélèvement répond à l'objectif du SAGE / 16 points de prélèvements analysés (soit 6% des points)	2016-2018 (Percentile 90) : 0 point de prélèvement répond à l'objectif du SAGE / 16 points de prélèvements analysés (soit 0% des points)		* Eaux superficielles : tendre vers > 6 mg/l (Percentile 90)
21	Proportion de communes couvertes par un schéma directeur d'assainissement	2014 : 28 communes couvertes par un schéma directeur d'assainissement de - de 10 ans / 39 communes du SAGE	2015 : 26 communes couvertes par un schéma directeur d'assainissement de - de 10 ans / 39 communes du SAGE						39/39 dans un délai de 4 ans à compter de la publication du SAGE
22	Proportion d'équivalents-habitants en assainissement collectif respectant les objectifs du SAGE (STEP avec rejet en eau superficielle)	2013 : 202 268 équivalents-habitants en assainissement collectif conformes au SAGE / 239 160 équivalents-habitants en assainissement collectif avec rejet en eau superficielle (soit 85% des EH), +1% par rapport à 2012	2014 : 190 374 équivalents-habitants en assainissement collectif conformes au SAGE / 229 238 équivalents-habitants en assainissement collectif avec rejet en eau superficielle (soit 83% des EH), -2% par rapport à 2013	2015 : 218 921 équivalents-habitants en assainissement collectif conformes au SAGE / 243 704 équivalents-habitants en assainissement collectif avec rejet en eau superficielle (soit 90 % des EH)	2016 : 154 482 équivalents-habitants en assainissement collectif conformes au SAGE / 225 162 équivalents-habitants en assainissement collectif avec rejet en eau superficielle (soit 69 % des EH)	2017 : 175 029 eq habitants en assainissement collectif conformes au SAGE/298925 avec rejet en eau superficielle (soit 58% des EH)	2019 : Pour la Loire atlantique : 48270 eq habitants conformes au SAGE / 101 070 avec rejet en eau superficielle (soit 47% conforme)		/
23	Proportion d'installations ANC conformes	Nombre d'ANC conformes / Nombre total d'ANC Evolution par rapport à l'année précédente : -7 ou +	2014 (en majorité) : 8 804 installations ANC non conformes / 15 545 installations ANC au total (soit 57 % non conformes)	Données 2015 ou 2017 : 8174 installations ANC non conformes / 15 769 installations ANC au total (soit 53 % d'installations non conformes)	Données 2015, 2016 ou 2017 : 8385 installations ANC non conformes / 15 769 installations ANC au total (soit 53 % d'installations non conformes)	/	/	/	/
24	Opérations de communication/conseil réalisées sur le territoire à destination des agriculteurs	Nombre d'agriculteurs sensibilisés Et/ou nombre d'opérations réalisées	Nombre d'agriculteurs sensibilisés Et/ou nombre d'opérations réalisées	Nombre d'agriculteurs sensibilisés Et/ou nombre d'opérations réalisées	Nombre d'agriculteurs sensibilisés Et/ou nombre d'opérations réalisées				/
QUALITE DES EAUX - Phytosanitaires									
QEP.1 - Améliorer la connaissance sur l'usage des produits phytosanitaires									
QEP.2 - Limiter les usages non agricoles									
QEP.3 - Limiter les usages agricoles									
QEP.4 - Limiter les transferts									
25	Qualité de l'eau pour le paramètre phytosanitaires en eau superficielle et évolution	2012-2013 : 3 points de prélèvement répondent à l'objectif du SAGE en percentile 90 / 7 points de prélèvements analysés (soit 43 % des points)	2012-2014 : 97 prélèvements répondent à l'objectif du SAGE / 164 prélèvements analysés en 8 points de suivi (soit 59 % des prélèvements MAIS il existe de grandes variations géographiques)	2013-2015 : 106 prélèvements répondent à l'objectif du SAGE / 186 prélèvements analysés en 9 points de suivi (soit 57 % des prélèvements MAIS il existe de grandes variations géographiques)	2014-2016 : 129 prélèvements répondent à l'objectif du SAGE / 206 prélèvements analysés en 11 points de suivi (soit 63 % des prélèvements MAIS il existe de grandes variations géographiques)	2015-2017 : 117 prélèvements répondent à l'objectif du SAGE/178 prélèvements analysés en 10 points de suivi. (soit 66% des prélèvements MAIS il existe de grandes variations géographiques.)	2016-2018 : 89 prélèvements répondent à l'objectif du SAGE/154 prélèvements analysés en 10 points de suivi. (soit 58% des prélèvements MAIS il existe de grandes variations géographiques.)		Somme des phytosanitaires < 1µg/l
26	Qualité de l'eau pour le paramètre phytosanitaires en eau souterraine et évolution	2012-2013 : 43 prélèvements répondent à l'objectif du SAGE / 43 prélèvements analysés, en 6 points différents (soit 100 % des prélèvements)	2012-2014 : 66 prélèvements répondent à l'objectif du SAGE / 66 prélèvements analysés, en 9 points différents (soit 100 % des prélèvements)	2013-2015 : 63 prélèvements répondent à l'objectif du SAGE / 63 prélèvements analysés, en 9 points différents (soit 100 % des prélèvements)	2014-2016 : 63 prélèvements répondent à l'objectif du SAGE / 64 prélèvements analysés, en 9 points différents (soit 98 % des prélèvements)				Somme des phytosanitaires < 1µg/l
27	Proportion de communes engagées dans la mise en œuvre d'un plan de désherbage	2014 : 24 communes ont réalisé ou sont en train de réaliser un plan de désherbage / 39 communes du SAGE	2015 : 27 communes ont réalisé ou sont en train de réaliser un plan de désherbage / 39 communes du SAGE MAIS d'autres communes ont réduit leurs consommations en phytosanitaires sans formaliser la démarche			2018 : En raison de la loi Labbé interdisant l'utilisation de produits phytosanitaire dans les municipalités, toutes les communes ont revu leur plan de désherbage.	2019 : En raison de la loi Labbé interdisant l'utilisation de produits phytosanitaire dans les municipalités, toutes les communes ont revu leur plan de désherbage.	2020 : En raison de la loi Labbé interdisant l'utilisation de produits phytosanitaire dans les municipalités, toutes les communes ont revu leur plan de désherbage.	39/39 d'ici 2017
28	Proportion de communes ayant signé la charte d'engagement de réduction de l'utilisation des phytosanitaires de la CREPEPP	Nombre communes ayant signé la charte d'engagement de la CREPEPP et niveau d'engagement / nombre de communes du SAGE	Nombre communes ayant signé la charte d'engagement de la CREPEPP et niveau d'engagement / nombre de communes du SAGE	Nombre communes ayant signé la charte d'engagement de la CREPEPP et niveau d'engagement / nombre de communes du SAGE	Nombre communes ayant signé la charte d'engagement de la CREPEPP et niveau d'engagement / nombre de communes du SAGE	Nombre communes ayant signé la charte d'engagement de la CREPEPP et niveau d'engagement / nombre de communes du SAGE	Nombre communes ayant signé la charte d'engagement de la CREPEPP et niveau d'engagement / nombre de communes du SAGE		/
29	Evolution des achats de phytosanitaires sur le territoire	Attente de la base de données régionale	2015 : exploitation de la base de données régionale + questionnaire collectivités -> à venir	2015 : *Quantité de glyphosate utilisée pour l'entretien des espaces communaux de 32 communes (dont 2 hors SAGE) = 152 kg *Exploitation de la base de données régionale -> à venir	2016 : *Quantité de glyphosate utilisée pour l'entretien des espaces communaux de 31 communes (dont 2 hors SAGE) = 140 kg *Exploitation de la base de données régionale -> à venir	2017 : Depuis Janvier, l'utilisation de produits phytosanitaires n'est plus autorisée dans les communes.	2018 : Depuis Janvier 2017, l'utilisation de produits phytosanitaires n'est plus autorisée dans les communes.	2020 : Depuis Janvier 2017, l'utilisation de produits phytosanitaires n'est plus autorisée dans les communes.	/
30	Opérations de sensibilisation réalisées	Nombre de personnes (agriculteurs, élus, techniciens, particuliers) ayant bénéficié d'une sensibilisation à la réduction de l'utilisation des phytosanitaires Et/ou nombre d'opérations de sensibilisation réalisées	Nombre de personnes (agriculteurs, élus, techniciens, particuliers) ayant bénéficié d'une sensibilisation à la réduction de l'utilisation des phytosanitaires Et/ou nombre d'opérations de sensibilisation réalisées	Nombre de personnes (agriculteurs, élus, techniciens, particuliers) ayant bénéficié d'une sensibilisation à la réduction de l'utilisation des phytosanitaires Et/ou nombre d'opérations de sensibilisation réalisées	Nombre de personnes (agriculteurs, élus, techniciens, particuliers) ayant bénéficié d'une sensibilisation à la réduction de l'utilisation des phytosanitaires Et/ou nombre d'opérations de sensibilisation réalisées	Nombre de personnes (agriculteurs, élus, techniciens, particuliers) ayant bénéficié d'une sensibilisation à la réduction de l'utilisation des phytosanitaires Et/ou nombre d'opérations de sensibilisation réalisées	Nombre de personnes (agriculteurs, élus, techniciens, particuliers) ayant bénéficié d'une sensibilisation à la réduction de l'utilisation des phytosanitaires Et/ou nombre d'opérations de sensibilisation réalisées		/
31	Proportion de jardineries, paysagistes du territoire ayant signé une charte d'engagement relative à la réduction des phytosanitaires	Nombre de jardineries, paysagistes ayant signé une charte / Nombre total de jardineries, paysagistes recensés sur le territoire	Nombre de jardineries, paysagistes ayant signé une charte / Nombre total de jardineries, paysagistes recensés sur le territoire	Nombre de jardineries, paysagistes ayant signé une charte / Nombre total de jardineries, paysagistes recensés sur le territoire	Nombre de jardineries, paysagistes ayant signé une charte / Nombre total de jardineries, paysagistes recensés sur le territoire	Nombre de jardineries, paysagistes ayant signé une charte / Nombre total de jardineries, paysagistes recensés sur le territoire	Nombre de jardineries, paysagistes ayant signé une charte / Nombre total de jardineries, paysagistes recensés sur le territoire		/

QUALITE DES EAUX - Bactériologie et micropolluants								
QEEM.1- Améliorer la connaissance								
QEEM.2- Limiter les apports urbains								
QEEM.3 - Améliorer la gestion des pollutions portuaires et l'utilisation des équipements du littoral								
32	Profils de vulnérabilité des sites de baignade et des sites conchylicoles	2014 : étude à venir en 2015	2015 : étude lancée, à l'échelle de l'ensemble du bassin versant	2016 : étude à l'échelle de l'ensemble du bassin versant : achevée en juillet 2016	Etude à l'échelle de l'ensemble du bassin versant : achevée en juillet 2016		/	
33	Nombre de plans de gestion des dragages des ports réalisés	2014 : 0 plan de gestion des dragages des ports / Nombre de ports	2015 : 0 plan de gestion des dragages des ports / Nombre de ports	2016 : 0 plan de gestion des dragages des ports / Nombre de ports	2017 : 0 plan de gestion des dragages des ports / Nombre de ports	2018 : 0 plan de gestion des dragages des ports / Nombre de ports	/	
QUALITE DES MILIEUX - Cours d'eau du bocage								
QM-CE.1 - Améliorer la connaissance des cours d'eau								
QM-CE.2 - Restaurer l'hydromorphologie des cours d'eau								
QM-CE.3 - Lutter contre les espèces invasives								
34	Nombre d'ouvrages hydrauliques adaptés, manœuvrés ou supprimés pour la continuité écologique	Nombre d'ouvrages adaptés pour la continuité écologique / Nombre total initial d'ouvrages	Nombre d'ouvrages adaptés pour la continuité écologique / Nombre total initial d'ouvrages	Nombre d'ouvrages adaptés pour la continuité écologique / Nombre total initial d'ouvrages	Nombre d'ouvrages adaptés pour la continuité écologique / Nombre total initial d'ouvrages	Nombre d'ouvrages adaptés pour la continuité écologique / Nombre total initial d'ouvrages	/	
35	Linéaire de cours d'eau bocagers restaurés	Nombre de km de cours d'eau bocagers restaurés / Nombre de km de cours d'eau dégradés dans l'état initial (cf. études CREZH/CTMA)	Nombre de km de cours d'eau bocagers restaurés / Nombre de km de cours d'eau dégradés dans l'état initial (cf. études CREZH/CTMA)	Nombre de km de cours d'eau bocagers restaurés / Nombre de km de cours d'eau dégradés dans l'état initial (cf. études CREZH/CTMA)	Nombre de km de cours d'eau bocagers restaurés / Nombre de km de cours d'eau dégradés dans l'état initial (cf. études CREZH/CTMA)	Nombre de km de cours d'eau bocagers restaurés / Nombre de km de cours d'eau dégradés dans l'état initial (cf. études CREZH/CTMA)	/	
36	Qualité des milieux aquatiques (indices biologiques)	2012-2013: * Indice Biologique Diatomées : 1 bonne, 13 moyennes et 2 médiocres / 16 analyses * Indice Biologique Invertébrés (équival. IBGN) : 3 bonnes, 6 moyennes, 4 médiocres, 1 mauvaise / 14 analyses * Indice Poisson Rivière : 1 bonne, 2 moyennes, 8 médiocres, 4 mauvaises / 15 analyses	2012-2014: * Indice Biologique Diatomées : 1 très bonne, 1 bonne, 15 moyennes et 3 médiocres / 20 analyses * Indice Biologique Invertébrés (équival. IBGN) : 1 très bonne, 4 bonnes, 7 moyennes, 1 médiocres, 2 mauvaises / 18 analyses * Indice Poisson Rivière : 1 bonne, 2 moyennes, 12 médiocres, 4 mauvaises / 19 analyses	2012-2015: * Indice Biologique Diatomées : 1 très bonne, 1 bonne, 19 moyennes et 3 médiocres / 24 analyses * Indice Biologique Invertébrés (équival. IBGN) : 1 très bonne, 8 bonnes, 7 moyennes, 1 médiocres, 2 mauvaises / 22 analyses * Indice Poisson Rivière : 1 bonne, 2 moyennes, 16 médiocres, 4 mauvaises / 23 analyses	2017 (prélèvement sur le RU du taizan et sur le RU de la garnache) : IBD : moyen IBG : bon et moyen IPR : Moyen	2018 (Ru des Rallières à la Rive -à Challans) : IBD : Bon - IPR : Mauvais - I2M2 : Mauvais	/	
QUALITE DES MILIEUX - Zones humides								
QM-ZH.1 - Préserver, restaurer et gérer les zones humides (hors marais)								
QM-ZH.2 - Encadrer les projets portant atteinte aux zones humides								
QM-ZH.3 - Renforcer les opérations de communication sur les zones humides								
37	Surface de zones humides bocagères impactées négativement par des projets (remblai, imperméabilisation, ...)	2014 : superficie cumulée de zones humides impactées par des projets soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau = 68 340 m <sup>2</sup> (tout en Vendée) en 2013, 16 800 m <sup>2</sup> (tout en Vendée) en 2014	2015 : superficie cumulée de zones humides impactées par des projets soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau = 7 500 m <sup>2</sup> (dont 5900 m <sup>2</sup> en Vendée)	2016 : superficie cumulée de zones humides impactées par des projets soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau = 12 800 m <sup>2</sup> (dont 8400 m <sup>2</sup> en Loire-Atlantique)	2017 : superficie cumulée de zones humides impactées par des projets soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau = 7 000 m <sup>2</sup> (tout en Loire-Atlantique)	2018 : superficie cumulée de zones humides impactées par des projets soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau = 17250 m <sup>2</sup> (9250 en Vendée et 8000 en Loire-Atlantique)	2019 : superficie cumulée de zones humides impactées par des projets soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau = 12300 m <sup>2</sup>	/
38	Intégration des principes définis par le SAGE en matière de compensation à l'atteinte aux zones humides	Part des dossiers loi sur l'eau (autorisation) intégrant les principes de compensation énoncés dans la disposition du SAGE consacrée aux mesures compensatoires : 1 principe sur 3, 2 sur 3 ou 3 sur 3	Part des dossiers loi sur l'eau (autorisation) intégrant les principes de compensation énoncés dans la disposition du SAGE consacrée aux mesures compensatoires : 1 principe sur 3, 2 sur 3 ou 3 sur 3	Part des dossiers loi sur l'eau (autorisation) intégrant les principes de compensation énoncés dans la disposition du SAGE consacrée aux mesures compensatoires : 1 principe sur 3, 2 sur 3 ou 3 sur 3	Part des dossiers loi sur l'eau (autorisation) intégrant les principes de compensation énoncés dans la disposition du SAGE consacrée aux mesures compensatoires : 1 principe sur 3, 2 sur 3 ou 3 sur 4	Part des dossiers loi sur l'eau (autorisation) intégrant les principes de compensation énoncés dans la disposition du SAGE consacrée aux mesures compensatoires : 1 principe sur 3, 2 sur 3 ou 3 sur 5	/	
39	Surface de zones humides restaurées, rendues plus fonctionnelles (actions volontaires, hors mesures compensatoires)	Surface de zones humides restaurées, rendues plus fonctionnelles	Surface de zones humides restaurées, rendues plus fonctionnelles	Surface de zones humides restaurées, rendues plus fonctionnelles	Surface de zones humides restaurées, rendues plus fonctionnelles	Surface de zones humides restaurées, rendues plus fonctionnelles	/	
40	Actions de sensibilisation à la préservation des zones humides	Nombre de personnes (agriculteurs, élus, techniciens) ayant bénéficié d'une sensibilisation à la préservation des zones humides Et/ou nombre d'opérations de sensibilisation réalisées	Nombre de personnes (agriculteurs, élus, techniciens) ayant bénéficié d'une sensibilisation à la préservation des zones humides Et/ou nombre d'opérations de sensibilisation réalisées	Nombre de personnes (agriculteurs, élus, techniciens) ayant bénéficié d'une sensibilisation à la préservation des zones humides Et/ou nombre d'opérations de sensibilisation réalisées	Nombre de personnes (agriculteurs, élus, techniciens) ayant bénéficié d'une sensibilisation à la préservation des zones humides Et/ou nombre d'opérations de sensibilisation réalisées	Nombre de personnes (agriculteurs, élus, techniciens) ayant bénéficié d'une sensibilisation à la préservation des zones humides Et/ou nombre d'opérations de sensibilisation réalisées	/	

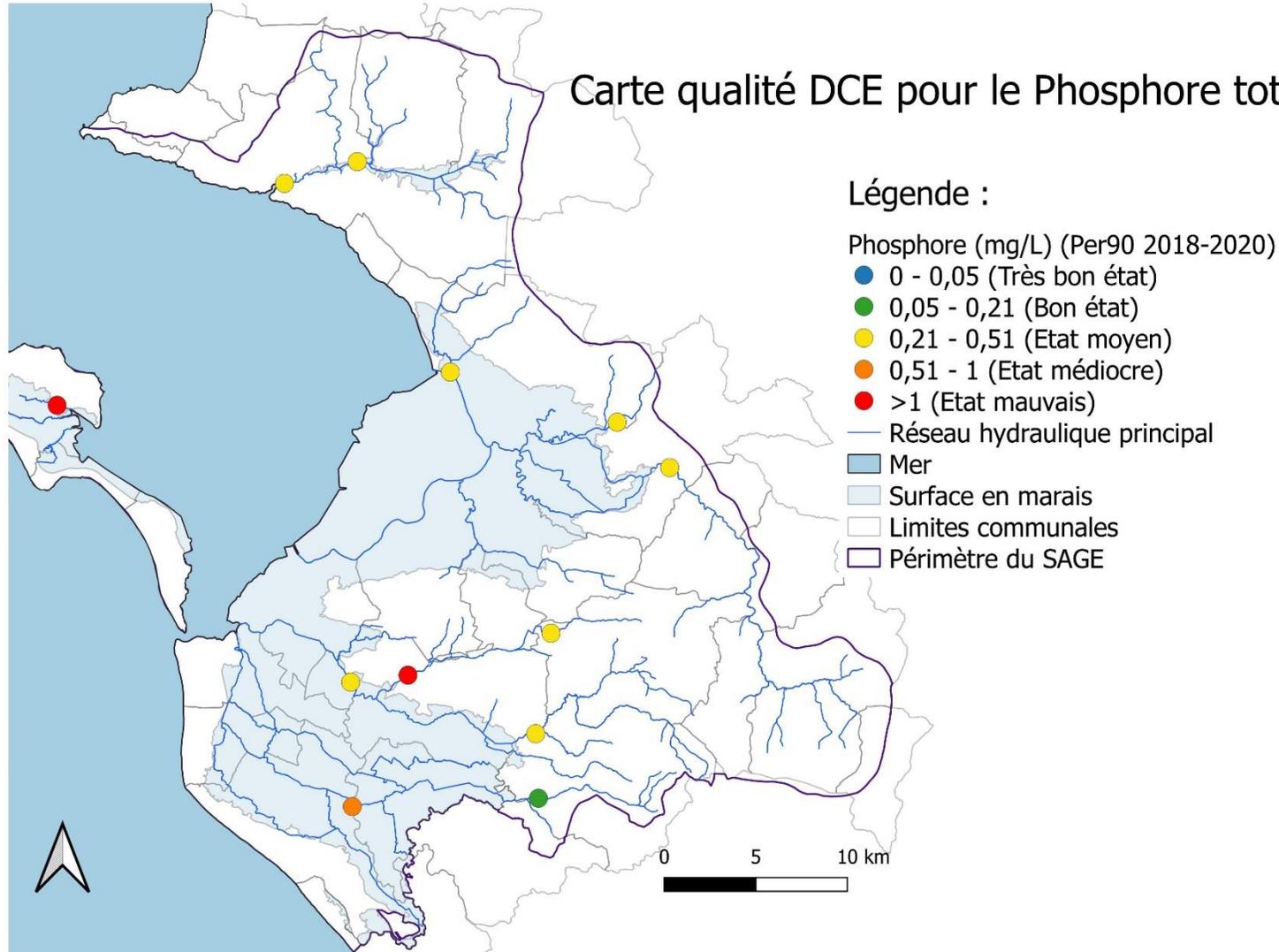
QUALITE DES MILIEUX - Têtes de bassin versant								
QM-TB.1 - Améliorer la connaissance sur les têtes de bassin versant								
QM-TB.2 - Gérer et préserver les têtes de bassin versant								
QM-TB.3 - Informer et sensibiliser sur les têtes de bassin versant								
41	Avancement de la démarche d'identification des têtes de bassin versant	2014 : non commencé	2015 : non commencé	2016 : non commencé	2017 : non commencé	2018 : non commencé	2019 : non commencé	/
42	Actions de sensibilisation à la préservation des têtes de BV	2014 : aucune	2015 : aucune	2016 : aucune	2017 : aucune	2018 : aucune	2019 : aucune	/
QUALITE DES MILIEUX - Marais rétro-littoraux								
QM-M.1 - Organiser la réflexion autour des sujets spécifiques aux marais rétro-littoraux								
QM-M.2 - Assurer une gestion cohérente des marais rétro-littoraux								
QM-M.3 - Entretien du réseau hydraulique et gérer l'eau								
QM-M.4 - Restaurer la continuité écologique des canaux du marais								
QM-M.5 - Lutter contre les espèces invasives								
QM-M.6 - Préserver et gérer les parcelles de marais								
43	Qualité des milieux aquatiques (indices biologiques)	Nombre d'analyses d'indices biologiques en qualité bonne, moyenne, médiocre, mauvaise / Nombre total d'analyses d'indices biologiques réalisées --> <b>quand il y aura un référentiel</b>	Nombre d'analyses d'indices biologiques en qualité bonne, moyenne, médiocre, mauvaise / Nombre total d'analyses d'indices biologiques réalisées --> <b>quand il y aura un référentiel (travail du Forum des Marais Atlantiques en cours)</b>	Nombre d'analyses d'indices biologiques en qualité bonne, moyenne, médiocre, mauvaise / Nombre total d'analyses d'indices biologiques réalisées --> <b>quand il y aura un référentiel (travail du Forum des Marais Atlantiques en cours)</b>	Nombre d'analyses d'indices biologiques en qualité bonne, moyenne, médiocre, mauvaise / Nombre total d'analyses d'indices biologiques réalisées --> <b>quand il y aura un référentiel (travail du Forum des Marais Atlantiques en cours)</b>	Nombre d'analyses d'indices biologiques en qualité bonne, moyenne, médiocre, mauvaise / Nombre total d'analyses d'indices biologiques réalisées --> <b>quand il y aura un référentiel (travail du Forum des Marais Atlantiques en cours)</b>	Nombre d'analyses d'indices biologiques en qualité bonne, moyenne, médiocre, mauvaise / Nombre total d'analyses d'indices biologiques réalisées --> <b>quand il y aura un référentiel (travail du Forum des Marais Atlantiques en cours)</b>	/
44	Surface de marais impactés négativement par des projets (remblai, imperméabilisation, ...)	2014 : superficie cumulée de marais impactés par des projets soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau = <b>17 000 m² (tout en Vendée) en 2013, 36 900 m² (dont 36 300 m² en Vendée) en 2014</b>	2015 : superficie cumulée de marais impactés par des projets soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau = <b>31 100 m² (tout en Vendée)</b>	2016 : superficie cumulée de marais impactés par des projets soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau = <b>0 m²</b>	2017 : superficie cumulée de marais impactés par des projets soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau = <b>15 800 m² (tout en Vendée), dont 9800 m² correspondant à la régularisation d'un ancien impact, et sans compter l'impact non encore connu précisément de la ligne électrique du parc éolien en mer</b>	2018 : superficie cumulée de marais impactés par des projets soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau = <b>8 350 m²</b>	2019 : superficie cumulée de marais impactés par des projets soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau = <b>9 400 m²</b>	2020 : superficie cumulée de marais impactés par des projets soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau = <b>18000 m²</b>
45	Surface de marais restaurées, rendues plus fonctionnelles (actions volontaires, hors mesures compensatoires)	Surface de marais restaurées, rendues plus fonctionnelles	Surface de marais restaurées, rendues plus fonctionnelles	Surface de marais restaurées, rendues plus fonctionnelles	Surface de marais restaurées, rendues plus fonctionnelles	Surface de marais restaurées, rendues plus fonctionnelles	Surface de marais restaurées, rendues plus fonctionnelles	/
46	Etat de la colonisation du réseau hydraulique par la jussie	2014 - <b>Partie Vendéenne</b> : 415 km de réseau colonisés et 31 ha de plans d'eau dans le marais breton, 1,5 km de réseau colonisé à l'amont du marais (Challans, la Garnache). En 2014, 191 m³ de jussie ont été arrachés sur 185 km de réseau.  2014 - <b>Partie Loire-Atlantique</b> : pas de chiffres précis sur la colonisation mais la jussie est présente sur le marais breton et dans le secteur du canal de Haute-Perche (canal, ruisseau du Pin, étang du Val Saint Martin). En 2014, sur le secteur du SAH, 30 km de réseau ont fait l'objet d'opérations d'arrachage de jussie.	2015 - <b>Partie Vendéenne</b> : 526 km de réseau colonisés et 49 ha de plans d'eau dans le marais breton, 1,5 km de réseau colonisé à l'amont du marais (Challans, la Garnache). En 2015, 180 m³ de jussie ont été arrachés sur 191 km de réseau.  2015 - <b>Partie Loire-Atlantique</b> : la jussie était présente sur 26,5 km de réseau hydraulique dans le secteur du canal de Haute-Perche (canal de Haute Perche, étang du Val Saint Martin et ses rus, ruisseaux du Pin et de la Rinais et réseau secondaire). La jussie a été arrachée sur 12,25 km de réseau. Sur le secteur du SAH, 74 km de réseau ont fait l'objet d'opérations d'arrachage de jussie.	2016 - <b>Partie Vendéenne</b> : 588 km de réseau colonisés et 57 ha de plans d'eau dans le marais breton, 0,6 km de réseau colonisé à l'amont du marais (Challans, la Garnache). En 2016, 113 m³ de jussie ont été arrachés sur 176,5 km de réseau.  2016 - <b>Partie Loire-Atlantique</b> : la jussie était présente sur 29,7 km de réseau hydraulique dans le secteur du canal de Haute-Perche (canal de Haute Perche, étang du Val Saint Martin et ses rus, ruisseaux du Pin et de la Rinais et réseau secondaire). La jussie a été arrachée sur 8,6 km de réseau. Sur le secteur du SAH, 69 km de réseau ont fait l'objet d'opérations d'arrachage de jussie (manuel ou mécanique).	2017 - <b>Partie Vendéenne</b> : pas de mise à jour de l'état de la colonisation En 2017, 112 m³ de jussie ont été arrachés sur 136 km de réseau.  2017 - <b>Partie Loire-Atlantique</b> : la jussie était présente sur 31,2 km de réseau hydraulique dans le secteur du canal de Haute-Perche (canal de Haute Perche, étang du Val Saint Martin et ses rus, ruisseaux du Pin et de la Rinais et réseau secondaire). La jussie a été arrachée sur 8,1 km de réseau. Sur le secteur du SAH, 42 km de réseau ont fait l'objet d'opérations d'arrachage de jussie (manuel ou mécanique).	/	/	/
47	Linéaire de réseau primaire, secondaire, tertiaire restauré	2014 : 249 km de réseau hydraulique ont été curés en marais (dont 159 km dans le cadre de la MAE fossés) / 3 km de réseau hydraulique ont fait l'objet de travaux de protection de berges (protection, renforcement, engraissement, ...)	2015 : 168 km de réseau hydraulique ont été curés en marais (dont 77 km dans le cadre de la MAE fossés) / 1,7 km de réseau hydraulique ont fait l'objet de travaux de protection de berges (protection, renforcement, engraissement, ...)	2016 : 136 km de réseau hydraulique ont été curés en marais (dont MAE fossés : 54 km) / 40 m de réseau hydraulique ont fait l'objet de travaux de protection de berges (protection, renforcement, engraissement, ...)	2017 : 6 km de réseau hydraulique ont été curés en marais (hors MAE fossés : info à venir) / 3,7 km de réseau hydraulique ont fait l'objet de travaux de protection de berges (protection, renforcement, engraissement, ...)	/	/	/
48	Actions de sensibilisation au problème des espèces invasives	Nombre de personnes (grand public, élus, techniciens) ayant bénéficié d'une sensibilisation au problème des espèces invasives <b>Et/ou</b> nombre d'actions réalisées (journées de sensibilisation, plaquettes, ...)	Nombre de personnes (grand public, élus, techniciens) ayant bénéficié d'une sensibilisation au problème des espèces invasives <b>Et/ou</b> nombre d'actions réalisées (journées de sensibilisation, plaquettes, ...)	Nombre de personnes (grand public, élus, techniciens) ayant bénéficié d'une sensibilisation au problème des espèces invasives <b>Et/ou</b> nombre d'actions réalisées (journées de sensibilisation, plaquettes, ...)	Nombre de personnes (grand public, élus, techniciens) ayant bénéficié d'une sensibilisation au problème des espèces invasives <b>Et/ou</b> nombre d'actions réalisées (journées de sensibilisation, plaquettes, ...)	Nombre de personnes (grand public, élus, techniciens) ayant bénéficié d'une sensibilisation au problème des espèces invasives <b>Et/ou</b> nombre d'actions réalisées (journées de sensibilisation, plaquettes, ...)	Nombre de personnes (grand public, élus, techniciens) ayant bénéficié d'une sensibilisation au problème des espèces invasives <b>Et/ou</b> nombre d'actions réalisées (journées de sensibilisation, plaquettes, ...)	/
49	Proportion de jardinerie, paysagistes, pépiniéristes du territoire ayant signé une charte d'engagement relative aux espèces invasives	Nombre de jardinerie, paysagistes, pépiniéristes ayant signé une charte / Nombre total de jardinerie, paysagistes, pépiniéristes recensés sur le territoire	Nombre de jardinerie, paysagistes, pépiniéristes ayant signé une charte / Nombre total de jardinerie, paysagistes, pépiniéristes recensés sur le territoire	Nombre de jardinerie, paysagistes, pépiniéristes ayant signé une charte / Nombre total de jardinerie, paysagistes, pépiniéristes recensés sur le territoire	Nombre de jardinerie, paysagistes, pépiniéristes ayant signé une charte / Nombre total de jardinerie, paysagistes, pépiniéristes recensés sur le territoire	Nombre de jardinerie, paysagistes, pépiniéristes ayant signé une charte / Nombre total de jardinerie, paysagistes, pépiniéristes recensés sur le territoire	Nombre de jardinerie, paysagistes, pépiniéristes ayant signé une charte / Nombre total de jardinerie, paysagistes, pépiniéristes recensés sur le territoire	/
50	Nombre de plans de gestion durable des marais réalisés	2014 : aucun plan de gestion durable / Nombre d'entités hydrauliques identifiées	2015 : aucun plan de gestion durable / Nombre d'entités hydrauliques identifiées	2016 : aucun plan de gestion durable / Nombre d'entités hydrauliques identifiées	2017 : aucun plan de gestion durable / Nombre d'entités hydrauliques identifiées	2018 : aucun plan de gestion durable / Nombre d'entités hydrauliques identifiées	2019 : aucun plan de gestion durable / Nombre d'entités hydrauliques identifiées	/
51	Mise à jour ou élaboration de règlements d'eau	Nombre de règlements d'eau validés par la CLE, par les Préfectures	Nombre de règlements d'eau validés par la CLE, par les Préfectures	Nombre de règlements d'eau validés par la CLE, par les Préfectures	Nombre de règlements d'eau validés par la CLE, par les Préfectures	Nombre de règlements d'eau validés par la CLE, par les Préfectures	Nombre de règlements d'eau validés par la CLE, par les Préfectures	/
52	Mise en place des protocoles de gestion des prélèvements destinés aux mares de chasse	2014 : aucun protocole de gestion validé par la CLE / Nombre attendu (2)	2015 : aucun protocole de gestion validé par la CLE / Nombre attendu (2)	2016 : aucun protocole de gestion validé par la CLE / Nombre attendu (2)	2017 : aucun protocole de gestion validé par la CLE / Nombre attendu (2)	2018 : aucun protocole de gestion validé par la CLE / Nombre attendu (2)	2019 : aucun protocole de gestion validé par la CLE / Nombre attendu (2)	Dans un délai de 3 ans à compter de la publication du SAGE

COHERENCE ET ORGANISATION								
CO.1- Porter et coordonner la mise en œuvre du SAGE								
CO.2- Suivre la mise en œuvre du SAGE								
CO.3- Animer, communiquer et sensibiliser								
53	Suivi des dossiers instruits au titre de la loi sur l'eau sur le territoire	<p>2014 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Nombre de dossiers ou de récépissés de déclaration reçus = 40</li> <li>* Nombre de dossiers d'autorisation reçus = 4</li> <li>* Nombre d'avis rendus = 6</li> <li>* Principales rubriques concernées : 2.1.5.0 (rejet eau pluviale) = rencontrée dans 31% des dossiers, 3.3.1.0 (destruction zh) = rencontrée dans 24% des dossiers</li> </ul>	<p>2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Nombre de dossiers ou de récépissés de déclaration reçus = 28</li> <li>* Nombre de dossiers d'autorisation reçus = 5</li> <li>* Nombre d'avis rendus = 7 (dossiers loi sur l'eau et projets de contrats)</li> <li>* Principales rubriques concernées : 2.1.5.0 (rejet eau pluviale) = rencontrée dans 54 % des dossiers, 3.2.3.0 (plans d'eau) = rencontrée dans 35 % des dossiers, 3.3.1.0 (destruction zh) = rencontrée dans 19 % des dossiers</li> </ul>	<p>2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Nombre de dossiers ou de récépissés de déclaration reçus = 29, dont 3 dossiers d'autorisation et une DIG</li> <li>* Nombre d'avis rendus = 1 (dossier loi sur l'eau)</li> <li>* Principales rubriques concernées : 2.1.5.0 (rejet eau pluviale) = rencontrée dans 43 % des dossiers, 3.2.3.0 (plans d'eau) = rencontrée dans 17 % des dossiers, 2.1.3.0 (épandage de boues de stations d'épuration), 3.3.1.0 (destruction zh) et 4.1.2.0 (travaux en contact avec le milieu marin) = rencontrés chacune dans 10 % des dossiers</li> </ul>	<p>2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Nombre de dossiers ou de récépissés de déclaration reçus = 38, dont 8 dossiers d'autorisation</li> <li>* Nombre d'avis rendus = 12 (9 dossiers loi sur l'eau dont 2 reçus en 2016, 1 projet de contrat et 2 autres dossiers/projets)</li> <li>* Principales rubriques concernées : 2.1.5.0 (rejet eau pluviale) = rencontrée dans 34 % des dossiers, 1.1.1.0 (sondage ou forage) et 1.1.2.0 (prélèvement en eau souterraine) = rencontrées chacune dans 21 % des dossiers, 3.1.2.0 (modif. profil cours d'eau) = rencontrée dans 18 % des dossiers</li> </ul>	<p>2018</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Nombre de dossiers ou de récépissés de déclarations reçus = 34</li> <li>* Nombre d'avis rendus : 2.1.5.0 rencontrée dans 26% des dossiers, 3310 Assèchement, mise en eau, imperméabilisation, remblais de zh ou de marais rencontrée dans 20% des cas, et 1110 Sondage/forage et 3230 création de plan d'eau rencontrés dans 12% des dossiers ex-aequo</li> </ul>	<p>2019 : Nombre de dossiers reçus : 39 ; Nombre d'avis donné : 1 ; Principales rubriques : 1110 : Sondage forage et 1120 Prélèvement souterrain</p>	<p>2020 : Nombre de dossiers reçus : 22 ; Nombre d'avis donné : 4 ; Principales rubriques : 2150</p>
54	Lancement de réflexions concernant l'organisation des maîtrises d'ouvrage locales	2014 : non	2015 : de fait, en lien l'évolution de la réglementation (loi NoTRE, GEMAPI)	2016 : lancement d'une étude sur le sujet par l'ADBVB	2017 : fin de l'étude menée par l'ADBVB	Nouvelle réflexion à mener en 2019 avec l'établissement d'une feuille de route	Réflexion en cours avec diverses réunion sur la compétence GEMAPI avec le SMBB, le SMMJB et le SAH sud Loire	Réflexion en cours avec diverses réunion sur la compétence GEMAPI avec le SMBB, le SMMJB et le SAH sud Loire
55	Animation du SAGE et concertation	<p>2014 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Nombre de réunions de groupe de travail : 1 (comité technique observatoire local de l'eau)</li> <li>* Nombre de commissions : 2 (ANC et eau salée souterraine)</li> <li>* Nombre de réunions du Bureau de la CLE : 0</li> <li>* Nombre de séances plénières de la CLE : 2</li> </ul>	<p>2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Nombre de réunions de commissions/ groupe de travail : 4 (comité technique observatoire local de l'eau, mares de chasse, qualité d'eau à Fort Larron, eau salée souterraine)</li> <li>* Nombre de réunions du Bureau de la CLE : 2</li> <li>* Nombre de séances plénières de la CLE : 3</li> </ul>	<p>2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Nombre de réunions de commissions/ groupe de travail : 3 (comité technique observatoire local de l'eau, qualité d'eau à Fort Larron, eau salée souterraine)</li> <li>* Nombre de réunions du Bureau de la CLE : 1</li> <li>* Nombre de séances plénières de la CLE : 1</li> </ul>	<p>2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Nombre de réunions de commissions/ groupe de travail : 4 (eau salée souterraine, seuils de gestion pour le Falleron, étude ruissellement sur le BV du Falleron amont)</li> <li>* Nombre de réunions du Bureau de la CLE : 2</li> <li>* Nombre de séances plénières de la CLE : 2</li> </ul>	<p>2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de commission/réunion/groupe de travail : Commission eau potable Nappe de Machecoul, réunion retour d'expérience sur le 0 phyto, Commission Bactério</li> <li>* Nombre de réunions de bureau de CLE : 1</li> <li>* Nombre de séances plénières : 1</li> </ul>	<p>2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Commission eau potable Nappe de Machecoul, réunion retour d'expérience sur le 0 phyto, Commission Bactério</li> </ul>	<p>2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de commission/réunion/groupe de travail : Commission eau potable Nappe de Machecoul, Commission Bactério... : 4</li> <li>* Nombre de réunions de bureau de CLE : 0</li> <li>* Nombre de séances plénières : 1</li> </ul>
56	Poursuite des contrats de mise en œuvre du SAGE	<ul style="list-style-type: none"> <li>* <b>Contrat Régional de Bassin Versant 2007-2009</b> : Coût = 2 921 776 €, pour 13 opérations, Subvention du Conseil Régional = 888 120 €</li> <li>* <b>Contrat Territorial 2008-2013 (prolongé par avenant pour 2014)</b> : Coût prévisionnel = 6 409 342 €, pour 60 opérations. Subvention prévisionnelle de l'Agence de l'Eau = 2 561 379 €</li> <li>Avenant 2014 : Coût prévisionnel = 321 760 €, pour 13 opérations. Subvention prévisionnelle de l'Agence de l'Eau = 152 280 €</li> <li>* <b>Contrat Régional de Bassin Versant 2011-2013 (prolongé par avenant pour 2014)</b> : Coût prévisionnel = 2 867 300 €, Subvention prévisionnelle du Conseil Régional = 937 639 €, pour 30 opérations (tous ces chiffres incluent l'avenant)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* <b>Contrat Territorial 2017-2021</b> : 2015 = élaboration du futur contrat territorial</li> <li>* <b>Contrat Régional de Bassin Versant 2015-2017</b> : Coût prévisionnel = 1 405 831 €, Subvention prévisionnelle du Conseil Régional = 500 801 €, pour 24 opérations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* <b>Contrat Territorial 2017-2021</b> : 2016 = finalisation du projet et dépôt à l'Agence de l'Eau fin 2016</li> <li>* <b>Contrat Régional de Bassin Versant 2015-2017</b> : Coût prévisionnel = 1 405 831 €, Subvention prévisionnelle du Conseil Régional = 500 801 €, pour 24 opérations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* <b>Contrat Territorial 2017-2021</b> : coût prévisionnel = 7,2 millions €, pour 105 actions</li> <li>Subvention prévisionnelle de l'Agence de l'Eau = 3,9 millions €</li> <li>Subvention prévisionnelle du Conseil Départemental de la Vendée = 1 million €</li> <li>* <b>Contrat Régional de Bassin Versant 2015-2017</b> : Coût prévisionnel = 1 405 831 €, Subvention prévisionnelle du Conseil Régional = 500 801 €, pour 24 opérations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* <b>Contrat Territorial 2017-2021</b> : coût prévisionnel = 7,2 millions €, pour 105 actions</li> <li>Subvention prévisionnelle de l'Agence de l'Eau = 3,9 millions €</li> <li>Subvention prévisionnelle du Conseil Départemental de la Vendée = 1 million €</li> <li>* <b>Contrat Régional de Bassin Versant 2015-2017</b> : Coût prévisionnel = 1 405 831 €, Subvention prévisionnelle du Conseil Régional = 500 801 €, pour 24 opérations, le contrat c'est terminé en septembre 2017 avec 80% des montants engagés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* <b>Contrat Territorial 2017-2021</b> : coût prévisionnel = 7,2 millions €, pour 105 actions</li> <li>Subvention prévisionnelle de l'Agence de l'Eau = 3,9 millions €</li> <li>Subvention prévisionnelle du Conseil Départemental de la Vendée = 1 million €</li> <li>* <b>Contrat Régional de Bassin Versant 2019-2021</b> : Coût prévisionnel = 2 058 294 €, Subvention prévisionnelle du Conseil Régional = 661 663 €, pour 19 opérations.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* <b>Contrat Territorial 2017-2021</b> : coût prévisionnel = 7,2 millions €, pour 105 actions</li> <li>Subvention prévisionnelle de l'Agence de l'Eau = 3,9 millions €</li> <li>Subvention prévisionnelle du Conseil Départemental de la Vendée = 1 million €</li> <li>* <b>Contrat Régional de Bassin Versant 2019-2021</b> : Coût prévisionnel = 2 058 294 €, Subvention prévisionnelle du Conseil Régional = 661 663 €, pour 19 opérations.</li> </ul>

## Annexe 2 : cartes du tableau de bord du SAGE – mise à jour 2020



## Carte qualité DCE pour le Phosphore total



## Carte qualité DCE pour le paramètre Oxygène dissous

### Légende :

Oxygène dissous (mg/L) (Per90 2018-2020)

● 0 - 3,1

● 3,1 - 4

● 4,1 - 6

● 6,1 - 8

● >8,1

— Réseau hydraulique principal

Mer

Surface en marais

Limites communales

Périmètre du SAGE

